

Kenya : L'opposition conteste la présidentielle devant la Cour suprême

À 19/08/2017 Source Reuters La coalition de l'opposition kenyane a déposé vendredi soir un recours devant la Cour suprême pour contester les résultats de l'élection présidentielle qu'elle estime truquée. Le président sortant Uhuru Kenyatta a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 8 août par 1,4 million de suffrages. Mais le chef de l'opposition Raila Odinga estime que ce résultat est faux. Il n'a pas pour l'instant présenté de preuve de ses allégations.

Les Kenyans, qui se souviennent des violences qui ont suivi le scrutin présidentiel contesté de 2007 - 1.200 personnes avaient été tuées - ont été soulagés d'apprendre cette semaine par Odinga qu'il se tournerait vers la justice, plutôt que vers la rue, pour plaider sa cause.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});